

DEPARTEMENT DE  
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 MARS 2026



L'an deux mille vingt-six, le trente mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	33
Membres représentés	2
Membres absents	0
Secrétaire de séance	Nathalie DACHICOURT
Date de la convocation des conseillers	30 mars 2026
Date de l'affichage de la convocation	30 mars 2026



**PRÉSENTS :**

Madame Caroline DIGARD, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur Alain GOREZ  
Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Michel  
COULANGES, , Monsieur Gabriel GREZE, **Maires Adjoints.**

Monsieur Rachid BENYAHIA, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur Gérard CHOLLET; Madame Aïcha MARTINEZ  
DE MURGUIA, Monsieur Amïn BOUHALLOUFA, Madame Patricia DHOTEL, Monsieur Marc GRANET, Madame  
Nathalie DACHICOURT, Monsieur Pascal GIACOMEL, Madame Maria ALVES, Monsieur Serge DOMINGUES,  
Madame Anne-Marie PETITPEZ, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Nathalie BONNAFFÉ, Madame Anissa  
TRIKI, Monsieur Daniel ARNOUD, Madame Achata TRAORÉ, Monsieur Vincent CAMUS, Madame Pryscillia  
BRACH, Monsieur Pierre HAGOT, Madame Emma ABREU, Monsieur Hassan FERE, Madame Clémence  
CHAMOUSSET, **Conseillers Municipaux.,**

**POUVOIRS :**

Madame Sandrine CHAMBARETAUD donne pouvoir à Madame Caroline DIGARD  
Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE donne pouvoir à Madame Pryscillia BRACH

**OBJET : Création des conseils de quartier**

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L.2143-1 et suivants relatifs à la participation des habitants à la vie locale ;

**Vu** la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité ;

**Vu** le renouvellement du conseil municipal suite aux élections municipales du 15 mars 2026,

**Considérant** la volonté de la municipalité de renforcer la démocratie participative et d'associer les habitants aux décisions locales ;

**Considérant** l'intérêt de créer des instances de concertation à l'échelle des quartiers ;

**Considérant** que ces instances constituent des lieux d'information, de consultation, d'échange et de proposition.

**Considérant** la structuration du territoire communal en secteurs de vie cohérents dénommés :

- Quartier **Paris**
- Quartier **Mail de l'Ourcq**
- Quartier **La Poste**

**Considérant** que le plan définissant le périmètre de chaque quartier ainsi que la liste de dénomination des rues sont annexés à la présente délibération ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**DÉLIBÈRE**

**Article 1er :**

APPROUVE la création de trois conseils de quartier sur le territoire communal :

- Conseil de quartier « Paris »
- Conseil de quartier « Mail de l'Ourcq »
- Conseil de quartier « La Poste »

**Article 2 :**

DIT que le périmètre de chaque quartier ainsi que la dénomination des rues qui le compose sont annexés à la présente délibération.

**Article 3 :**

DIT que les modalités de composition et de fonctionnement des 3 conseils de quartier seront précisées dans un règlement intérieur soumis à l'approbation d'un prochain Conseil municipal.

**Article 4 :**

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au Sous-Préfet de Meaux, au Trésorier Municipal, et inscrite au recueil des actes administratifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'Etat.

**Adopté après le vote suivant :**

**35 votants dont 2 pouvoirs**

**29 pour dont 1 pouvoir (Groupe majoritaire « Villeparisis avec Vous »)**

**6 abstentions dont 1 pouvoir (Unis pour Villeparisis et Tout devient Possible)**

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET ANS QUE DESSUS.**

**AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.**

**POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.**

Signature 	Signature 
<b>Frédéric BOUCHE</b> Maire	<b>Nathalie DACHICOURT</b> Secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20260402-26\_12227-DE  
Date de télétransmission : 02/04/2026  
Date de réception préfecture : 02/04/2026



## Quartier du Mail de l'Ourcq

Place du Marché / Jacques Chirac

Boulevard de l'Ourcq – du n°1 au n°39 et du n°2 au n°64

Rue du Maréchal Foch

Rue de la Marne – du n°1 au n°33 et du n°2 au n°38

Avenue des Chênes

Avenue Kleber

Avenue Charles Gide

Avenue Roger Salengro

Avenue Kleber

Avenue Aristide Briand - du n°1 au n°19 et du n°125 au n°142

Avenue Marcel Sembat - du n°5 au n°49 et du n°2 au n°30

Avenue du Général de Gaulle - du n°153 au n°161 et du n°190 au n°155

Avenue Eugène Varlin - du n°135 au n°161 et du n°128 au n°150

Galerie de la Verrière



